

RÉPUBLIQUE ISLAMIQUE D'IRAN



Présence prévue du HCR en 2014

Nombre de bureaux	5
Total personnel	118
Effectif international	11
Effectif national	101
JEA	1
Autres	5

Aperçu

Environnement opérationnel

- La République islamique d'Iran continue d'accueillir l'un des groupes de réfugiés les plus importants et les plus anciens au monde, en dépit du rapatriement librement consenti de centaines de milliers de réfugiés afghans et irakiens dans leur pays d'origine au cours des dix dernières années. En octobre 2011, d'après le Bureau des étrangers et de l'immigration (BAFIA), le nombre total de réfugiés enregistrés auprès des autorités s'élevait à plus de 882 000 (plus de 840 000 Afghans et près de 42 000 Irakiens).
- En République islamique d'Iran, 97 pour cent des réfugiés vivent dans des zones urbaines et semi-urbaines. Entre janvier 2002 et juillet 2013, le HCR a aidé plus de 913 000 Afghans à rentrer chez eux de leur plein gré et, depuis 2003, près de 30 000 réfugiés irakiens ont aussi reçu une assistance au rapatriement librement consenti. Néanmoins, le nombre de personnes ayant regagné leur pays en 2013 demeure faible si on le compare aux années précédentes, et le programme d'assistance devra se poursuivre.
- L'hyperinflation que connaît le pays a contrarié la prestation de services par différents secteurs gouvernementaux. On a également enregistré une hausse spectaculaire du coût de la

vie, notamment des produits alimentaires, d'autres produits essentiels, ainsi que des dépenses de santé et d'éducation. Ce phénomène a touché en particulier la population réfugiée. Actuellement, près de 24 pour cent des réfugiés enregistrés sont considérés comme vulnérables et cette situation devrait concerner un nombre croissant de réfugiés.

- Les sanctions internationales et les répercussions de l'inflation continuent d'influer sur l'octroi de l'aide humanitaire ainsi que sur les coûts des opérations pour le HCR et d'autres organisations.
- Le Gouvernement de la République islamique d'Iran a participé activement au processus qui a abouti à la Stratégie de solutions pour les réfugiés afghans, approuvée en mai 2012. Cette Stratégie a pour but de favoriser les perspectives de retours durables des réfugiés afghans.
- Le Gouvernement de la République islamique d'Iran accorde à la population réfugiée qui vit sur son territoire accès aux services médicaux, à l'éducation pour les étudiants, aux cours d'alphabétisation pour les enfants non scolarisés ainsi qu'au marché de l'emploi.

Personnes relevant de la compétence du HCR

Les principales populations relevant de la compétence du HCR en 2014 seront, selon ses prévisions : les réfugiés afghans, dont la plupart sont arrivés avant 2001 comme réfugiés *prima facie* ; et des réfugiés irakiens, dont la majorité ont été enregistrés en 2002 comme réfugiés *prima facie*. Presque tous les réfugiés vivent dans des zones urbaines et rurales, avec à peine 3 pour cent qui résident dans des zones d'installation dévolues aux réfugiés irakiens.

Chiffres prévisionnels

Type de population	Origine	Déc. 2013		Déc. 2014		Déc. 2015	
		Total dans le pays	Nb personnes assistées par le HCR	Total dans le pays	Nb personnes assistées par le HCR	Total dans le pays	Nb personnes assistées par le HCR
Refugiés	Afghanistan	804 090	804 090	784 090	784 090	764 090	764 090
	Iraq	41 590	41 590	39 090	39 090	36 590	36 590
	Pays divers	70	70	60	60	50	50
Demandeurs d'asile	Afghanistan	10	10	60	60	50	50
	Iraq	-	-	10	10	10	10
	Pays divers	10	10	10	10	10	10
Total		845 770	845 770	823 320	823 320	800 800	800 800

| Réponse |

Besoins et stratégies

La planification du HCR pour 2014 reflètera les priorités stratégiques globales de l'Organisation, des éléments de la Stratégie de solutions pour les réfugiés afghans et le projet de cadre de protection pour les réfugiés en République islamique d'Iran. Le Haut Commissariat continuera d'élargir l'espace d'asile dans le pays en apportant son soutien au Gouvernement, tout en consolidant les aptitudes et les capacités des réfugiés en prévision de leur retour durable dans leur pays d'origine ou leur départ pour un pays tiers. Le programme se concentre donc sur quatre principaux domaines de besoins liés, à savoir la santé, l'éducation, les moyens d'existence et les solutions durables.

Le HCR travaillera de concert avec ses homologues gouvernementaux pour renforcer et développer le cadre de protection des réfugiés, en particulier en facilitant les solutions durables disponibles et en les mettant en œuvre. Dans le domaine du soutien aux moyens d'existence, le HCR s'assurera que toute occasion de formation professionnelle correspond à un plan d'activité ou à des possibilités pour les réfugiés d'acquérir des compétences qui faciliteront le processus de réintégration après leur retour dans leur pays d'origine. Le régime d'assurance de santé pour les réfugiés sera reconduit. Il est très important pour les réfugiés vulnérables, dont les besoins médicaux les plus essentiels peuvent ainsi être satisfaits.

Objectifs et cibles prioritaires en 2014

Le tableau suivant illustre par des exemples quelques-unes des principales activités prévues en 2014. À l'aide d'une sélection d'objectifs, issus des plans du HCR pour le programme de l'exercice 2014-2015, ce tableau est destiné à illustrer :

- ce qui a été prévu (Activités prévues) – lors du processus de planification et de hiérarchisation consécutif à l'évaluation des besoins globaux – pour des groupes particuliers relevant de la compétence du HCR ;
- les besoins identifiés qui peuvent être couverts moyennant l'intégralité et la flexibilité du financement (Cible globale en 2014) ;
- les besoins qui ne seront peut-être pas pris en charge si les fonds mis à disposition sont inférieurs au budget approuvé par le Comité exécutif (Écart potentiel). L'estimation de l'écart potentiel est fondée sur l'évaluation par l'opération dans le pays de l'impact probable d'un manque de financement global. Les calculs sont basés sur divers critères, notamment le contexte, les priorités stratégiques et les ressources qui ont été mises à disposition les années précédentes pour les différents domaines d'activité.

Les activités concernant les objectifs relatifs à la protection de l'enfance (y compris la détermination de l'intérêt supérieur), à l'éducation et à l'action contre la violence sexuelle et sexiste (prévention et réponse), relèvent de domaines fondamentaux, considérés comme prioritaires lors de l'allocation des fonds (Domaine prioritaire). Afin d'être en mesure d'allouer les fonds avec souplesse, le HCR invite ses donateurs à verser des contributions non affectées.

Il convient de préciser que dans certains cas, l'impossibilité d'atteindre les cibles relatives à l'exécution d'activités ou à la prestation de services n'est pas due à un financement insuffisant mais à d'autres causes, par exemple le manque d'accès aux personnes relevant de la compétence du HCR, la non-déclaration des cas, l'évolution de la situation, les problèmes de sécurité, le manque de moyens pour exécuter la totalité des programmes planifiés, etc. Le Rapport global 2014 expliquera, le cas échéant, les raisons pour lesquelles telle ou telle cible n'a pas été atteinte.

ACTIVITÉS PRÉVUES	PERSONNES RELEVANT DE LA COMPÉTENCE DU HCR	CIBLE GLOBALE EN 2014	ÉCART POTENTIEL
Besoins de base et services essentiels			
État de santé de la population amélioré			
Le HCR continuera d'épauler le Ministère de la santé, son principal partenaire pour assurer des soins de santé primaires, de façon à garantir que les réfugiés continuent de bénéficier de la gratuité des soins de santé primaires, ainsi que de l'accès aux médecins de famille.			
Une assurance maladie, en collaboration avec une compagnie d'assurance, complètera les interventions sanitaires déjà menées par le HCR, ce qui allégera les frais onéreux d'hospitalisation pour les réfugiés vulnérables.			
Nombre de personnes adressées vers des soins médicaux secondaires et tertiaires	Réfugiés et demandeurs d'asile afghans	60 000	20 000
Assurance maladie créée pour élargir l'accès des réfugiés aux services de santé (oui/non)	Réfugiés et demandeurs d'asile afghans	Oui	Partiellement
La population bénéficie d'un accès optimal à l'éducation			
Le Ministère de l'éducation demeurera le principal homologue du HCR en ce qui concerne l'amélioration de l'accès des réfugiés à l'éducation, grâce à des activités conjointes, telles que la distribution de bons pour les étudiants réfugiés vulnérables, la construction d'unités éducatives et d'écoles, l'organisation de cours d'alphabétisation, la dotation en équipement des écoles accueillant un nombre élevé de réfugiés, et d'autres projets liés.			
Nombre de ménages ayant reçu des allocations conditionnelles en espèces ou de bons pour un soutien éducatif	Réfugiés et demandeurs d'asile afghans	9 540	Domaine prioritaire
Nombre d'écoles ayant reçu un soutien pour l'entretien de la technologie	Réfugiés et demandeurs d'asile afghans	150	50
Autonomisation et autogestion communautaires			
Autosuffisance et moyens de subsistance améliorés			
Les difficultés les plus pressantes que rencontrent les réfugiés en milieu urbain et dans les sites d'installation sont les suivantes : coût élevé de la formation professionnelle et de l'enseignement supérieur ; faible niveau des salaires ; accès extrêmement limité aux offres d'emploi ; et obligation d'obtenir un permis de travail. La formation technique et professionnelle, les prêts et les outils de création de revenu contribueront à développer le capital humain de la communauté réfugiée et à diversifier leurs moyens de subsistance.			
Nombre de personnes relevant de la compétence du HCR ayant suivi une formation commerciale/à la création d'entreprises	Réfugiés et demandeurs d'asile afghans	2 000	650
Nombre d'associations de petites entreprises formées/soutenues	Réfugiés et demandeurs d'asile afghans	2 000	290
Solutions durables			
Potentiel en matière de rapatriement librement consenti réalisé			
Le HCR poursuivra ses activités relatives au partage des informations et à la vérification du caractère volontaire du rapatriement. Il veillera ainsi à ce que tous les réfugiés aient la possibilité de décider de leur plein gré et en connaissance de cause de revenir, et à ce que les rapatriés reçoivent une assistance.			
Nombre de personnes relevant de la compétence du HCR ayant reçu des enveloppes de rapatriement	Réfugiés et demandeurs d'asile afghans	22 500	500
Potentiel en matière de réinstallation réalisé			
On estime que 87 000 individus doivent être réinstallés. La réinstallation d'environ 5 000 personnes par an aura une incidence sur le partage de la charge et le maintien de l'espace de protection.			
Nombre de personnes pour lesquelles le HCR interviendra pour faciliter leur départ	Réfugiés et demandeurs d'asile afghans	2 500	Aucun écart

Partenaires

Partenaires d'exécution

Organismes gouvernementaux :

Bureau des étrangers et de l'immigration, ministère de l'Éducation, ministère de la Santé, Organisation de formation technique et professionnelle, Organisme national d'aide sociale d'Iran

ONG :

Chain of Hope, Conseil danois pour les réfugiés, Conseil norvégien pour les réfugiés, *Iraqi Refugee Aid Council*, *Kowsar Scientific and Cultural Foundations (Kowsar)*, Organisation de défense des victimes de violences, *Rebirth Charity Organization*, Société pour la protection des enfants souffrant du cancer, *Society for Recovery Support*, *The Association for Protection of Refugee Women and Children*, *World Relief Foundation*

Autres :

ONU DI

Partenaires opérationnels

ONG :

Caritas, *Family Planning Organization*, *Global Partners*, *International Consortium for Refugees in Iran*, Médecins sans Frontières, *Nippon International Cooperation for Community Development*, *Relief International*

Autres :

FAO, FNUAP, OIM, OMS, ONU DC, ONU DI, ONUSIDA, PAM, PNUD, UNESCO, UNICEF

Coordination

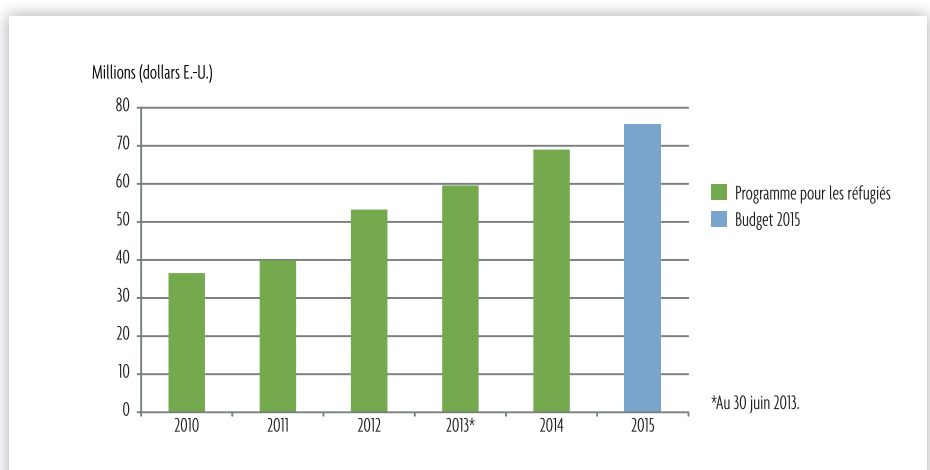
Le principal partenaire du HCR en République islamique d'Iran demeure le BAFIA pour les questions relatives aux réfugiés, ainsi que pour la coordination avec tous les autres acteurs dans les domaines de la santé, de l'éducation et des moyens de subsistance. En 2014, l'Organisation continuera de collaborer avec le PAM pour distribuer des rations alimentaires aux réfugiés vulnérables dans les sites d'installation. L'OIM appariera les offres d'emploi en Afghanistan avec des réfugiés afghans hautement qualifiés qui sont prêts à regagner leur pays. Le HCR maintiendra sa collaboration avec l'ONU DC en matière de prévention et de traitement de l'abus de drogues et de réadaptation des réfugiés afghans. En outre, il soutiendra les projets d'activités rémunératrices au travers d'efforts conjoints avec le PNUD, l'ONU DI, l'Organisation de formation technique et professionnelle ainsi que la *World Relief Foundation*.

Dans le domaine de l'éducation, le ministère de l'Éducation restera le principal partenaire du Haut Commissariat, alors que l'organisme clé pour assurer des services de santé aux réfugiés sera le ministère de la Santé.

Informations financières

Ces dernières années, les besoins financiers pour l'opération du HCR en République islamique d'Iran ont augmenté régulièrement, passant de 36,5 millions de dollars E.-U. en 2010 à un budget révisé de 59,6 millions de dollars E.-U. en 2013, pour répondre aux besoins croissants des réfugiés afghans et iraqiens. En 2014, les besoins financiers de l'opération sont fixés à 69 millions de dollars E.-U., soit 9,4 millions de dollars E.-U. de plus que pour le budget 2013 révisé. Cette majoration est en partie due à la baisse du taux de change, au renchérissement du coût de la vie et des produits de base, et à la multiplication du nombre d'individus vulnérables dépendant du soutien du HCR.

Budget pour la République islamique d'Iran | 2010–2015



Budget 2014 pour la République islamique d'Iran | dollars E.-U.

Répartition budgétaire	PIER 1 Programme pour les réfugiés	Total
Budget 2013 révisé (30 juin 2013)	59 563 289	59 563 289
Environnement de protection favorable		
Droit et politique générale	165 521	165 521
Accès à l'assistance juridique et recours	542 167	542 167
Attitude du public à l'égard des personnes prises en charge	725 990	725 990
Sous-total	1 433 679	1 433 679
Processus de protection et documents adéquats		
Conditions d'accueil	553 735	553 735
Enregistrement et établissement de profils	310 624	310 624
Procédures de détermination du statut	322 624	322 624
Enregistrement et documents d'état civil	509 732	509 732
Sous-total	1 696 714	1 696 714
Sécurité face à la violence et à l'exploitation		
Violences fondées sur l'appartenance sexuelle (prévention et réponse)	452 280	452 280
Liberté de mouvement et réduction des risques de détention	256 624	256 624
Protection des enfants	396 187	396 187
Sous-total	1 105 090	1 105 090
Besoins de base et services essentiels		
Santé	26 411 714	26 411 714
Santé procréative et services liés au HIV	681 918	681 918
Sécurité alimentaire	103 055	103 055
Eau	1 799 863	1 799 863
Assainissement et hygiène	152 055	152 055
Abris et infrastructure	998 491	998 491
Articles ménagers de base	3 145 312	3 145 312
Services destinés aux groupes ayant des besoins spécifiques	404 863	404 863
Éducation	16 919 437	16 919 437
Sous-total	50 616 708	50 616 708
Autonomisation et autogestion communautaires		
Mobilisation communautaire	188 312	188 312
Coexistence avec les communautés locales	136 312	136 312
Ressources naturelles et environnement commun	1 104 110	1 104 110
Autosuffisance et moyens d'existence	7 662 215	7 662 215
Sous-total	9 090 949	9 090 949
Solutions durables		
Stratégie de solutions globales	184 796	184 796
Retour volontaire	2 749 467	2 749 467
Réinstallation	1 115 068	1 115 068
Sous-total	4 049 331	4 049 331
Direction, coordination et partenariats		
Coordination et partenariats	141 312	141 312
Relations avec les donateurs et mobilisation des ressources	261 412	261 412
Sous-total	402 724	402 724
Appui à la logistique et aux opérations		
Logistique et chaîne d'approvisionnement	176 312	176 312
Gestion des opérations, coordination et appui	428 936	428 936
Sous-total	605 247	605 247
Total du budget 2014	69 000 442	69 000 442